BNP PARIBAS

DATES LIMITES DE SAISIE DES ORDRES DE BOURSE POUR PRISE EN COMPTE POUR L'EXERCICE FISCAL 2015

Bourse Domestique

Le marché boursier français sera fermé respectivement

- du jeudi 24 décembre à 14 heures 05 minutes au dimanche 27 décembre 2015 inclus.
- du jeudi 31 décembre 2015 à 14 heures 05 minutes au dimanche 3 janvier 2016 inclus.

Les ordres de bourse doivent impérativement être transmis au plus tard le mardi 29 décembre 2015 et exécutés le jour même pour être pris en compte dans l'exercice fiscal 2015.

Bourses étrangères

La date limite de passation des ordres de Bourse est fixée au 28 décembre 2015 pour garantir une prise en compte sur l'exercice 2015, en raison de la fermeture de certaines places étrangères.

OPC

Aucune opération sur les OPC ne sera traitée les 25 décembre et 26 décembre 2015 inclus. Les opérations saisies les 25, 26, 27 seront traitées en date du 28 décembre 2015.